

MUTATIONS DES ÉQUIPEMENTS DANS LES QUARTIERS PRÉCAIRES DE ZOÉ BRUNO, JEAN FOLLY ET SAGBÉ À ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)

Prof. Atta Koffi, Maitre de conférences
Prof. Gogbe Tere, Maitre de conférences
Kone Moussa, Doctorant

Institut de géographie, tropicale,
Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire

Abstract

Poor control of population growth in Côte d'Ivoire has resulted in the birth of precarious neighborhoods in the urban landscape. Abidjan, the economic capital is a perfect illustration. Under the leadership of the World Bank from 1980, these neighborhoods that were being destroyed are now being restructured and equipment. Because of this tolerance, more mutations are made through these neighborhoods. This is the case of precarious neighborhoods Zoe Bruno, Jean Folly and Sagbé space of our study. The objective of this study is to analyze the changes operated at the equipment level of these neighborhoods. To conduct the study, we used the hypothetical- deductive method to conduct research both exploratory and descriptive approach combining quantitative and qualitative. The surveys were conducted with 463 individuals including 450 households and 13 resource persons. This study showed destitution precarious neighborhoods studied in basic equipment and shows the various changes made in these neighborhoods after their regularization.

Keywords: Abidjan, precarious neighborhood, mutation, equipment

Résumé

La mauvaise maîtrise de la croissance démographique en Côte d'Ivoire a entraîné la naissance des quartiers précaires dans le paysage urbain. Abidjan, sa capitale économique en est la parfaite illustration. Sous la houlette de la Banque Mondiale à partir de 1980, ces quartiers qui étaient en voie de destruction sont maintenant en cours de restructuration et d'équipement. Du fait de cette tolérance, plusieurs mutations se sont effectuées à travers ces quartiers. C'est le cas des quartiers précaires Zoé

Bruno, Jean Folly et Sagbé, espace de notre étude. L'objectif de cette étude est d'analyser les mutations opérées au niveau des équipements de ces quartiers. Pour conduire l'étude, nous avons eu recours à la méthode hypothético-déductive pour mener une recherche à la fois exploratoire et descriptive combinant l'approche quantitative et qualitative. Les enquêtes ont été menées auprès de 463 individus dont 450 ménages et 13 personnes ressources. Cette étude a montré le dénuement total des quartiers précaires étudiés en matière d'équipements de base et présente les différents changements opérés dans ces quartiers après leur régularisation.

Mots clés : Abidjan, quartier précaire, mutation, équipement

Introduction:

Dès son indépendance, l'Etat ivoirien a pris l'option d'un urbanisme de qualité en faisant des villes les vitrines de sa politique de développement et de modernisation. Celles-ci, par leurs paysages, doivent refléter le dynamisme économique de la Côte d'Ivoire et inspirer confiance aux investisseurs. Pour mener à bien cette politique, l'Etat se fait l'acteur principal de la création, de l'organisation et de la gestion des espaces urbains « Etat providence ».

L'objectif visé est de remplacer l'habitat traditionnel de type cour évolutive et la construction spontanée par des logements et des équipements « modernes ». C'est le début de la politique sociale qui doit faire disparaître le dernier taudis de Côte d'Ivoire en ville comme en campagne. Jusqu'à la fin des années 1970, l'Etat va exercer une pression constante sur les quartiers précaires. Ceux-ci nuisent à l'image moderne de la ville en même temps qu'ils sont perçus comme des nids de truands et de voleurs. Mais à partir des années 1980, sous la houlette de la Banque Mondiale, l'Etat renonce à la destruction de l'habitat précaire en optant pour sa restructuration.

C'est un changement majeur dans sa politique urbaine. Au regard de ce changement de vision, les quartiers précaires sont désormais tolérés. Avec cette « stabilité » conférée de fait, ces quartiers connaissent de nombreuses mutations, notamment au niveau de leurs équipements, d'où l'intérêt de notre étude. L'objectif de notre étude est d'analyser les mutations opérées dans ces trois quartiers de la ville d'Abidjan. Quelles sont les mutations opérées au niveau des équipements dans les quartiers précaires de Zoé Bruno, Jean Folly et Sagbé ?

Méthodologie

Les différentes zones d'étude émanent de la ville d'Abidjan. En effet, Abidjan est située au Sud-est de la Côte d'Ivoire, au bord du Golfe de Guinée et traversée par la lagune Ebrié. La ville d'Abidjan s'étend sur une

superficie de 57735 ha dont 8981 ha occupés par la lagune Ebrié (Diabagaté, 2012) et se compose de dix communes. Les quartiers précaires qui ont été retenus pour notre étude sont situés dans trois communes de la ville : Zoé Bruno à Koumassi (Sud-est), Sagbé à Abobo (Nord-est) et Jean Folly à Port-Bouët (Sud) (cf. figure1). Le choix de ces quartiers a été dicté par leur ancienneté (plus vieux quartiers précaires de la ville) et ont aussi impulsé l'installation des autres quartiers précaires dans la ville d'Abidjan.

En ce qui concerne la méthodologie, l'étude s'est appuyée sur un échantillon de 463 individus dont 450 ménages (48 à Zoé Bruno, 96 à Jean Folly et 306 à Sagbé) et 13 personnes ressources (3 responsables techniques, 3 chefs de quartiers, 6 responsables d'association et 1 agent du BNETD). Par la suite, la collecte des informations s'est faite à partir de trois techniques. D'abord, la recherche documentaire qui a consisté à recueillir des statistiques sur la population des trois quartiers précaires étudiés. Aussi a-t-elle permis d'obtenir des informations sur la configuration antérieure de ces quartiers. Ensuite, l'observation directe a permis d'évaluer la nature et l'état des équipements des quartiers qui ont fait l'objet de l'étude. Et enfin, l'enquête a permis de faire l'inventaire des équipements et des infrastructures dans les quartiers visités.

La combinaison de toutes ces techniques conjuguée à la méthode hypothético-déductive ont permis d'aboutir aux résultats se résumant aux caractéristiques des quartiers étudiés et à leurs équipements.

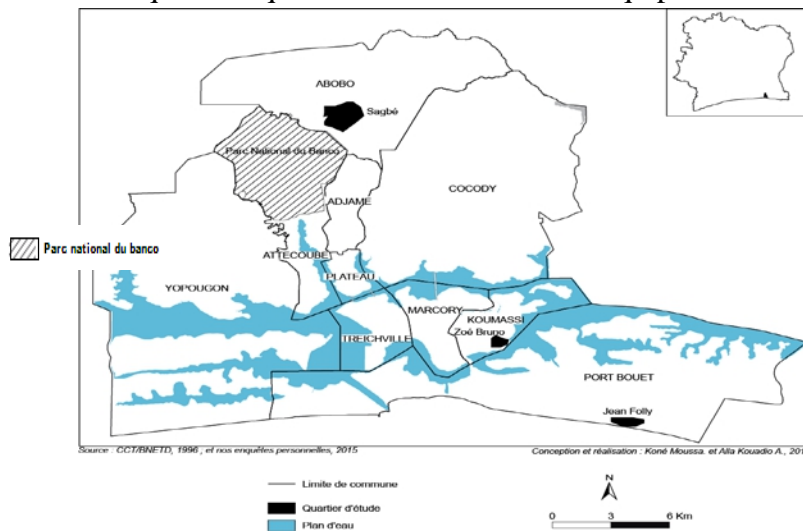


Figure 1 : Localisation des zones d'enquêtes

Resultats et discussions

Zoé Bruno, un quartier précaire restructuré

Le quartier de Zoé Bruno est bâti sur un site de marécage couvrant une superficie de 13,4 ha et s'étend sur un périmètre de 1 973 m. Ce sol

hydromorphes est constitué de sable argileux dont la fraction inférieure à 50 microns est comprise entre 10 et 30% et possède une épaisseur de 20 à 30 m. Le sol du site de Zoé Bruno est Le site de Zoé Bruno est sur des pentes plates (inférieures à 6%).

A Zoé Bruno, la voirie, majoritairement maillée et partiellement carrossable, ne se limitait qu'à des ruelles étroites et en forme de réseau sanguin. L'accès au quartier était très difficile et les rues impraticables, comme le soutenait Yapi (1994) : « *Aucun moyen de transport ne permettait de relier le quartier à la ville officielle* ».

Après la restructuration du quartier, une voie principale (bitumée) d'accès au quartier. A vu le jour et se situe dans la partie Nord du quartier, reliant le camp commando à la zone industrielle de Koumassi. Hormis cette voie principale, le quartier compte deux voies secondaires de pénétration non bitumées mais carrossables (*Cf. photo1*). Le premier axe Nord-Sud se situe à la frontière avec le quartier SICOGI et longe le quartier jusqu'au Sud aux abords de la lagune. Il s'agit d'une voie de 20 m de large en terre battue. Le deuxième axe Nord-Sud part du Collège d'Enseignement Général (CEG) et traverse le quartier jusqu'aux abords de la lagune.



Photo 1 : Voie d'accès au quartier Zoé Bruno

(Source: Photo Koné, 2013)

En 1985, le mode d'éclairage dominant dans les logements Zoé Bruno demeurait la lampe à pétrole. Celle-ci servait de mode unique dans la majorité des logements occupés par les propriétaires et les locataires réunis. Après la restructuration et l'équipement du quartier, plusieurs changements ont été observés au niveau de l'accès à l'électricité. A la suite de la restructuration entreprise en 1995, le quartier Zoé Bruno est raccordé au réseau d'électricité de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE). Nos investigations ont montré que 58 % des ménages enquêtés, situés dans la

partie Ouest du quartier qui a été restructurée, sont régulièrement abonnés à la CIE. Cependant, les 42 % restants ne le sont pas et résident dans les baraques situées dans la partie Est du quartier et ont recours aux branchements frauduleux et parallèles au réseau électrique.

Jusqu'en 1986, le quartier n'était pas approvisionné en eau potable. Et c'est hors de leurs concessions que la majorité des ménages s'approvisionnent en eau potable. L'eau était fournie par les revendeurs, auprès de qui la quasi-totalité des ménages avait recours. Pour se procurer l'eau courante, les ménages parcouraient plus de 500 mètres. Les puits traditionnels étaient donc les seules alternatives qui s'offraient à eux. De ce fait, un réseau parallèle de revente s'est fortement développé afin de répondre aux besoins des ménages. Nos enquêtes ont révélé que 60,7 % des ménages ont recours à l'achat d'eau auprès de revendeurs et 29,3 % sont connectés au réseau de la Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire (SODECI). Les 10% restants ont recours aux puits installés à l'intérieur des concessions.

Dans les années 1980, face au nombre très élevé d'enfants en âge d'être scolarisés et aux difficultés des parents à les scolariser (faute de place, faute de moyens financiers), deux écoles privées ont ouvert dans ce quartier. Ces deux écoles ont été ouvertes simultanément en 1987-1988, à l'initiative de deux jeunes migrants, déscolarisés du secondaire. Les fondateurs ont ouvert leurs écoles dans l'irrégularité (Yapi, 1994). Ainsi, après la restructuration en 1995, le quartier s'est doté d'équipements éducatifs publics et privés. Le quartier dispose désormais d'une école primaire publique : l'EPP BAD 8, qui est un groupe scolaire créé en 1995 et située à l'extrémité Nord à l'entrée du quartier. Elle comporte deux établissements qui ont un cycle de six classes chacune allant du Cours Préparatoire 1 au Cours Moyen 2. Lors de notre passage, nous avons pu constater une surcharge dans les salles de classe surtout au niveau des classes intermédiaires (*Cf. tableau 1*). Selon l'un des directeurs, les élèves s'asseyent à quatre sur les tables-bancs. La seule école primaire privée du quartier est un établissement de fortune construit en baraque dispensant des cours franco-arabe. Cette insuffisance d'équipements scolaires constitue donc une difficulté majeure pour les habitants du quartier. Concernant les établissements du secondaire, le quartier dispose d'un établissement privé qui est le Collège d'Enseignement Secondaire (CES).

Tableau 1 : Effectif des élèves des trois écoles primaires publiques des quartiers précaires

Classes Ecoles	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2
EPP BAD 8	65	82	76	84	71	54
EPP Jean Folly	72	78	71	73	70	76
EPP Sagbé 2c	80	83	87	82	79	78

Source: Koné, enquête de terrain, 2013

Au niveau des équipements de santé, seulement deux personnes assuraient le fonctionnement de l'unique infirmerie en 1984. Suite à sa restructuration en 1995, le quartier s'est doté de trois établissements sanitaires : un Centre de Santé Urbain Communautaire (CSUCOM) situé au Sud-ouest du quartier en face de l'ancien village et deux cabinets paramédicaux privés (le "LE JOURDANT " et la "BLANCHE". Jusqu'aujourd'hui, le quartier ne dispose pas pour l'instant de pharmacie, ni de dépôt de produits pharmaceutiques. La seule source d'approvisionnement du quartier en produits pharmaceutiques est la « pharmacie par terre ».

En sommes, Zoé Bruno dispose de très peu d'équipements (Cf. figure 2) et demeure toujours un quartier précaire à la traîne. Les autres équipements sont d'ordre religieux.



Figure 2 : Localisation et inventaire des équipements de Zoé Bruno

2- Jean Folly, un quartier précaire sablonneux

Le site de Jean Folly est un secteur bas et sablonneux séparé de la mer. Très marécageux, il est essentiellement composé de sable de mer. La voirie dans ce quartier est majoritairement maillée et est partiellement

carrossable, souvent étroite et impropre à la circulation des véhicules. Dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations et de faciliter leur circulation, la Mairie de Port Bouët a procédé en 1997 à l'ouverture de voies dans ce quartier. La seule voie bitumée est celle qui mène à Grand Bassam. Les voies secondaires de pénétration du quartier sont très dégradées et non bitumées.

Depuis 1997, le quartier est également raccordé au réseau d'électricité de la CIE. Suite à nos enquêtes, 68% des ménages sont irrégulièrement connectés à ce réseau électrique et sont localisés dans la partie Nord du quartier. Seulement 32% des ménages y sont abonnés et se localisent à Belleville un sous- quartier Sud de Jean Folly.

Pour l'eau courante, 55 % des ménages s'approvisionnent chez les revendeurs et 21% ont un branchement individuel sur le réseau de la Sodeci. Les autres ménages (24 %) s'approvisionnent à partir des puits installés au sein des concessions.

Au niveau des établissements scolaires, le quartier enregistre onze (11) établissements dont dix (10) écoles primaires privées contre une seule école publique. Cette dernière (EPP Jean Folly) est dans un état de délabrement avancé et très sous équipée (insuffisance de table banc). Le nombre pléthorique des élèves dans les salles de classes témoigne de l'ampleur du sous équipement de l'école et on y dénombre en moyenne 73 élèves par classe (Cf. *tableau 1 ci-dessus page 5*). Ce qui est largement au dessus du seuil normal qui est de 30 élèves par classe. Cette situation pousse certains parents à s'orienter vers les écoles privées disposant d'une plus grande capacité d'accueil et d'une meilleure qualité de formation que celle du public. Cependant, le coût de la scolarité reste onéreux et n'est pas le plus souvent à la portée de la bourse des parents.

Au niveau des établissements du secondaire, Jean Folly n'en dispose pas de public mais plutôt bénéficie de la présence de six établissements dans le privé dont cinq (5) établissements d'enseignement général et un (1) collège technique (le collège technique Saint-Exupéry).

En 1984, la seule infirmerie que comptait le quartier n'était pas assez équipée. En plus, le personnel se limitait à trois agents (un aide soignant et deux autres agents ayant appris le métier sur le tas). Cette infirmerie fonctionnait de manière clandestine car elle n'était pas autorisée et ne remplissait aucune norme sanitaire.

Après son équipement entrepris par la Mairie de Port-Bouët, le quartier a bénéficié d'une pléthore de structures de sanitaires. Nos enquêtes ont relevé d'une part la présence d'un véritable centre de santé privé à caractère social (La polyclinique du Croissant Rouge d'Iran créée en novembre 2004) qui offre les soins les plus complets et les plus diversifiés. Le coût des consultations est réduit et accessible à la population. Cependant

certaines équipements sont à remplacer surtout au niveau de la radiographie. D'autre part, le quartier dispose, en outre, d'une quinzaine d'officines privées. Ces infirmeries sont parfois exigües avec un personnel réduit et qui manque de qualification. Néanmoins elles offrent des soins et des médicaments à des prix défiant toute concurrence. Les deux pharmacies du quartier sont implantées sur les artères principales qui donnent accès au quartier. Il s'agit de la pharmacie « santé pour tous » située au carrefour casier et la pharmacie « route de marché » qui est proche du marché (Cf. figure 3).

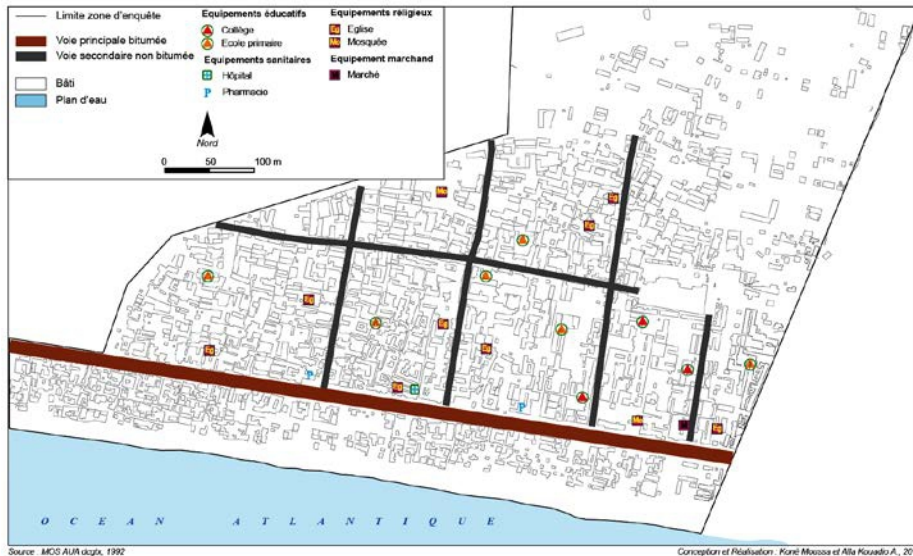


Figure 3 : Localisation des équipements à Jean Folly

Sagbé un quartier précaire fortement accidenté

Le quartier Sagbé, plus connu sous l'appellation « Abobo derrière rail » s'est implanté sur un relief de plateau fortement accidenté. Il présente des pentes abruptes qui varient entre 48 et 124 m avec d'énormes vallées non drainées. Le secteur de Sagbé Sud comprend un important thalweg. Certains sous- quartiers de Sagbé (Wesha, Sagbé 1 et 2, Sagbé QG) sont exposés à des risques naturels (glissement de terrain, inondation, éboulement). Une majorité du quartier est situé sur pentes faible (6%) ; une première minorité sur pentes relativement forte (6 à 15%) et la seconde minorité du quartier est située sur pente forte (supérieure à 15%). Le quartier se situe dans une formation d'argile sableuse de plateau dont l'épaisseur varie de 5 à 50 m. La nappe principale, alimentée par l'eau de pluie, est contenue dans du sable fin, grossier et parfois moyen.

L'accès au quartier était relativement difficile de même que les liaisons à l'intérieur du quartier à cause de l'insuffisance et l'impraticabilité des voies existantes (INADES, 1986).

La restructuration de 1985 a favorisé l'ouverture de plusieurs rues dans ce quartier. En effet, le quartier compte une voie principale bitumée qui le relie au rond point de la Mairie d'Abobo à Sagbé. Les rues existantes mal-entretenuës, non bitumées et le plus souvent servent de dépotoirs « sauvages » aux populations. Aussi enregistre t-on la présence d'une voie ferrée à la limite Est de ce quartier d' où l'appellation «Abobo derrière rail ».

Depuis 1990, le quartier Sagbé est également raccordé au réseau d'électricité de la CIE et la majorité des ménages (70%) se connectent frauduleusement au réseau électrique (enquête, 2013).

A l'instar des autres quartiers précaire, 52% des ménages s'approvisionnement en eau chez les revendeurs informel. A coté, 31% des ménages utilisent de l'eau de puits stérilisée à l'eau de javel ou non. Les autres 17% de ménages disposent de compteur d'eau (enquête de terrain, 2013).

En 1984, Le quartier Sagbé ne comptait qu'une seule école primaire. C'était une baraque en bois et pour s'y rendre, les élèves franchissaient les rails dans les deux sens. Aujourd'hui, le quartier compte huit (8) établissements primaires d'enseignement général (trois du public et cinq du privé) et huit écoles coraniques. Les trois établissements publics (groupe scolaire Rail, EPP Agnikro BAD et le groupe scolaire Sagbé) ont certes une grande capacité d'accueil mais ne suffisent pas eux tous seuls à accueillir tous les enfants en âge d'être scolarisés du quartier. Ce travail de cooptation du surplus d'enfants-élèves est assuré par les cinq établissements privés présents dans le quartier (école primaire privée Saint Paul, école primaire privée Dalet et fils, école primaire privée Diemory et le groupe scolaire les hirondelles, école primaire privée Djanon). Quant aux écoles coraniques, elles sont le plus souvent installées à proximité des mosquées.

A l'époque, le quartier ne disposait d'aucun établissement secondaire tant public que privé (Inades, 1986). Mais aujourd'hui, cinq établissements secondaires (le collège Ahimsa, le collège René Dumont, le cours secondaire Ange Moroni, le collège les Falaises, le collège Privé les Coccinelles) sont venus combler ce déficit et sont surtout l'apanage du privé (*Cf. photo 2*)



Photo 2 : Vue d'un des collèges privés du quartier Sagbé (Cliché, Koné, 2013)

Dans les années 80, la population de Sagbé ne disposait pas de centre de santé de proximité. La commune d'Abobo ne disposait que d'un dispensaire, d'une maternité de 48 lits assurant 80 accouchements par jour et d'un centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Toutes ces structures étaient situées très loin du quartier. Il n'y avait aucune structure d'hospitalisation et les habitants de Sagbé se rabattaient sur le Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) de Cocody (Inades, 1986). Les infirmeries dispersées dans le quartier ne semblaient pas pouvoir constituer un appoint sérieux ; elles étaient d'ailleurs peu fréquentées. Leur personnel n'avait qu'une formation élémentaire, leur matériel était rudimentaire et leur prix de revient était prohibitif pour le service qu'elles pouvaient rendre. Aucune de ces infirmeries n'était liée à un médecin. Les pharmacies les plus proches étaient situées sur l'autoroute à Gagnoa-Gare (carrefour gendarmerie) et au marché. De ce fait, les populations se ravitaillaient auprès des « pharmacies par terre ».

Après la restructuration, plusieurs structures sanitaires se sont progressivement implantées dans le quartier dont la Formation Sanitaire à base Communautaire (FSUCOM). C'est un centre de santé publique situé dans le sous quartier Céleste situé au Sud-ouest du quartier en face du nouveau marché. Le quartier compte aussi vingt (20) infirmeries privées à dont sept (7) cliniques chinoises. La population s'est abonnée à la médecine chinoise car elle juge la FSUCOM de ne pas posséder un personnel et des moyens matériels suffisants pour satisfaire à ses exigences. Aussi trouve-t-elle que les coûts sont élevés à la FSUCOM et bas dans les cliniques chinoises. Cependant, le quartier dispose d'une seule pharmacie (la pharmacie du rail), située à 50 m de la Ran. Cette pharmacie est très peu

fréquentée du fait des prix des médicaments. Nos enquêtes ont révélé que 60 % des ménages trouvent les médicaments vendus en pharmacie très coûteux et donc ils préfèrent recourir à la médecine traditionnelle et aux médicaments chinois.

Tableau 2 : Equipements scolaires et sanitaires des quartiers précaires

Types d'équipements	Nombre d'équipement et quartiers		
	Zoé Bruno	Jean Folly	Sagbé
Ecole coranique	3	2	8
Ecole primaire	1	11	8
Ecole maternelle	-	4	3
Collège	1	6	5
Centre de santé publique	1	-	1
Cliniques et officines privées	2	16	20
TOTAL	8	39	45

Source : Enquête de terrain, 2013



Figure 4 : Localisation des équipements de Sagbé

Conclusion

La présente étude a permis de mettre en exergue les différents équipements disponibles dans les quartiers Zoé Bruno, Jean Folly et Sagbé.

Pour ce faire, elle s'est évertuée à présenter les sites sur lesquels ces quartiers ont été bâtis. Ensuite, elle a dégagé les caractéristiques de chaque équipement de ces quartiers. En effet, ces quartiers sont dotés de plusieurs équipements structurants au nombre de quatre vingt douze. Cependant, cette répartition des équipements est disproportionnelle dans chaque quartier. Les équipements dominants dans ces quartiers sont les établissements sanitaires (infirmiers et officines privées) et les écoles primaires. Et le quartier qui renferme le plus d'équipement est celui de Sagbé avec quarante cinq équipements. Ces quartiers connaissent de plus en plus une pression démographique du fait du manque d'espace et de la pauvreté grandissante dans les communes de la ville d'Abidjan. De ce fait, les équipements s'avèrent insuffisants et inadéquats. Sur le plan sanitaire, les quartiers Zoé Bruno et Sagbé disposent de centre de santé publique. Dans ces quartiers, les voies de liaisons sont quasi inexistantes et cela pose le problème d'inaccessibilité du quartier, de la prolifération et du ramassage des ordures. En sus, ces trois quartiers sont raccordés au réseau électrique et bénéficient de l'adduction en eau potable. Cependant, certains ménages fraudent pour s'approvisionner en électricité. Au niveau de l'approvisionnement en eau, certains ménages ont recours aux revendeurs et aux puits traditionnels. En somme, en dépit de leur statut (restructuration pour Zoé Bruno et Sagbé et équipement pour Jean Folly), ces quartiers ne disposent pas toujours d'équipements adéquats et suffisants pour leur essor. Ainsi, ces quartiers ne peuvent pas amorcer leur changement de statut et donc conservent toujours leur statut de précarité. Cependant avec ce déficit en équipement, comment peut se présenter le cadre de vie dans ces quartiers ?

References:

- Camille M., (2012) : Les Asentamientos Humanos à Lima : quelle dynamisme d'intégration urbaine, Aix Marseille Université mémoire de master1, 130p.
- Coussy J. et al, (1996) : Crise et population en Afrique, crise économique, politique d'ajustement et dynamique démographique, Ceped, Paris, 290p
- Diabagaté A., (2012) : Importance numérique et répartition spatiale de la population dans l'agglomération d'Abidjan, thèse unique de Doctorat, Abidjan, IGT, Université Félix Houphouët Boigny, 440 P.
- DCGTx, (1995) : Amélioration des services urbains dans les quartiers sous équipés de l'agglomération d'Abidjan : les caractéristiques des quartiers et proposition d'action prioritaires, Tome II, Abidjan, AUA, 167 p.
- DCGTx, (1992) : Quartiers d'habitats précaires, Abidjan, AUA, 379p.
- LOBA F., (2011) : La problématique des quartiers précaires dans la ville d'Abidjan, mémoire de fin de cycle ingénieur INPHB, 70p.

- INADES, (1986), Abobo-Sagbé : présentation du quartier Abidjan, INADES
114 pages
- INS, (2014) : Recensement Général de la population et de l’habitat, Recensement Général de la Population et de l’Habitat, Abidjan.
- INS, (1998) : Recensement Général de la population et de l’habitat, Recensement Général de la Population et de l’Habitat, Abidjan.
- INS, (1988), Recensement Général de la population et de l’habitat, Abidjan.
- MICHELON B., (2012) : Planification urbaine et usages des quartiers précaires en Afrique. Etudes de cas à Douala et à Kigali, Thèse de doctorat, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 484 p.
- N’GUESSAN S. (1998) : Modernité et africanité dans l’habitat précaire à Abidjan, Bibliothèque nationale du Canada, 375p.
- PHAM T., (2010) : Morphologie urbaine, dispositifs techniques et pratiques sociales cas des quartiers de ruelles hanoiens, Thèse de doctorat, Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, 347p.
- RIZK C., (2004), Pauvreté et qualité du cadre de vie, Insee, 34p.
- WYSS U. (2005), La construction en « matériaux locaux »Etat d’un secteur à potentiel Multiple Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 77p.
- YAPI D., (2000) : Baraques et pouvoirs dans l’agglomération abidjanaise. Paris: L'harmattan.
- YAPI D., (1994) : Les politiques urbaines en Côte d’Ivoire et leurs impacts sur l’habitat non planifié précaire, l’exemple de l’agglomération d’Abidjan, Thèse Doctoral d’Etat, Université de paris 8 Saint-Denis, Paris, 706p.
- ZORO F. (2007) : Dysfonctionnement urbain et mobilité des pauvres à Abidjan, Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Créteil, Paris XII, 421p.